

## FICHE CONSEIL COVID- GESTION DES QUALIFICATIONS REGIONALES AU CHAMPIONNAT DE France NE 2020 ET BC 2021

Adressée à :

Référents régionaux Boccia

Comités régionaux handisport

### **Besoins de CONSEILS ?**

**Sophie TERNEL et Laurence LE FRANC :**

[boccia@handisport.org](mailto:boccia@handisport.org) et,

[dsaboccialaurencelefranc@gmail.com](mailto:dsaboccialaurencelefranc@gmail.com)

En raison de la crise sanitaire, et du bouleversement des qualifications régionales,

Vous trouverez ci-dessous, la fiche conseil :

#### **Pour rappel :**

##### ✓ **Les périodes de qualifications :**

Championnat de France NE : entre Janvier et Septembre

Championnat de France BC : entre Avril et Décembre

##### ✓ **Licence compétition**

Elle est obligatoire dès les phases régionales.

Les assistants BC3 doivent aussi être licenciés compétition ou cadres (médaillables).

Les assistants BC1 BC4, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent être licenciés cadres.

## FICHE CONSEIL COVID- GESTION DES QUALIFICATIONS REGIONALES AU CHAMPIONNAT DE France NE 2020 ET BC 2021

 LES 4 CAS EXISTANTS, SUIVANT VOTRE ORGANISATION REGIONALE:

	CAS	QUALIFICATIONS REGIONALES CF NE 2020 <i>(rappel période : entre janvier et Septembre 2020)</i>	QUALIFICATIONS REGIONALES CF BC 2021 <i>(rappel période entre Avril et Décembre 2020)</i>
<b>A</b>	Qualifications régionales <b>non effectuées</b> car journées supprimées	Fiche Qualification directe joueurs (page 3)	////////////////////
<b>B</b>	Qualifications régionales <b>effectuées en totalité</b>	Démarche habituelle	////////////////////
<b>C</b>	Qualifications régionales <b>effectuées en partie</b> ( <i>par exemple : phases départementales ; journées de poules...</i> )	Fiche correspondante (page 4) + Fiche Qualification directe joueurs (page 3)	
<b>D</b>	<b>Qualifications régionales à venir :</b> (Septembre à Décembre 2020)	Si maintien : Démarche habituelle Si suppression : Fiche Qualification directe joueurs (page 3)	

## FICHE QUALIFICATIONS DIRECTES JOUEURS (Cas A ; C ; D)

### >>>RAPPEL Contexte : VOS DATES ONT ETE SUPPRIMEES

#### ✓ 1ere étape : FICHE REPARTITION PLACES

Connaître le nombre de places via la fiche répartition des places « NE 2020 » et BC 2021 » :

<https://boccia.handisport.org/championnats-de-france/>

#### ✓ 2eme étape : PAYSAGE REGIONAL

\* Identifier vos podiumés régionaux de la saison précédente

\*Effectuer votre répartition régionale par classe en accord avec le règlement des championnats régionaux.

Téléchargeable ><https://boccia.handisport.org/championnats-de-france/>

\*+ Lister vos profils « **NOUVEAU JOUEUR** » : Profils **qui auraient** participé aux championnats régionaux cette saison, **non présents au classement national**, quelle que soit la classe \_>> **Prévenir la commission du nombre, nom/prénom et classe de vos profils**

#### ✓ 3<sup>ème</sup> étape : COMMENT QUALIFIER ?

**\*En fonction de votre répartition: Utiliser le classement national, <https://boccia.handisport.org/classement-national/>**

**Exemple** : La région a 7 places et elle a identifié 2 « nouveaux joueurs » ;

Sa répartition est 1BC1, 3BC2, 3BC3; les 2 nouveaux joueurs sont 1BC2, 1BC4

Le référent régional consulte le classement national pour qualifier ses 7 joueurs. Il prévient la commission de ses 2 « nouveaux joueurs ».La commission en tiendra compte dans ses redistributions.

#### **\*Remarque :**

- Si un ou des joueurs sont au classement national, mais non présents sur la saison 2020-2021, alors, « **Descendre** » et qualifier le prochain joueur **dans cette même classe**.

**>Si pas d'autre joueur listé au classement national dans cette classe, alors 4 possibilités sont décrites ci-dessous :**

## FICHE CONSEIL COVID- GESTION DES QUALIFICATIONS REGIONALES AU CHAMPIONNAT DE France NE 2020 ET BC 2021

POSSIBILITES		CONDITIONS	CONCERTATION	CRITERES D'AIDE A LA DECISION
1ERE POSSIBILITE	PLACE PODIUME REGIONAL	-Si <i>joueur</i> Podiumé régional saison précédente, non <u>qualifié par manque de place</u> attribuée (répartition places), <u>listé au classement national</u> ou non.  Quelle que soit la classe	Ces profils doivent être listés en concertation avec tous les clubs concernés régionaux	-Priorité aux joueurs listés au classement national
2EME POSSIBILITE	UTILISATION PLACE CLASSEMENT NATIONAL TOUTES CLASSES	Si les podiumés régionaux sont bien qualifiés (toutes classes), alors, possibilité de qualifier les hors podiumés (exemple 4eme et +) si listés au classement national		-Classement national
3EME POSSIBILITE	« UTILISATION PLACE NOUVEAU JOUEUR »	-Rappel : Profils <u>qui auraient</u> participé aux championnats régionaux cette saison, <u>non présents au classement national</u> , Quelle que soit la classe		-Priorité BC4  -Féminines
4EME POSSIBILITE	REDONNER PLACE A LA COMMISSION	Si possibilités 1, 2,3 non réalisables	Démarche habituelle	

**FICHE QUALIFICATIONS REGIONALES EFFECTUEES EN PARTIE (Cas C)**

	COVID	POTENTIEL RECEPTION EFFECTIFS	RESULTATS SPORTIFS	NOUVELLE ORGANISATION
<b>Situation 1</b>		Vous êtes en capacité de recevoir l'effectif complet de la région	Pas de prise en compte des résultats de la phase effectuée	Effectif complet sur 1 événement régional
	<b>QUALIFICATION A ORGANISER ( EN ATTENTE DECISION PAR RAPPORT AU COVID)</b>	Vous n'êtes pas en capacité de recevoir l'effectif complet de la région	-Pour les départements ayant effectué leurs phases qualificatives : Prendre en compte les résultats sportifs  Et,  -Pour les phases départementales non effectuées : Prendre en compte les résultats sportifs de la saison précédente	Respecter votre démarche habituelle pour la phase finale régionale ( <i>exemple : nombre de joueurs par département qualifiés...</i> )
<b>Situation 2</b>	<b>SUPPRESSION SUITE DECISION COVID</b>	Voir <a href="#">fiche « Qualification directe joueurs »</a> sans prendre en compte les résultats sportifs de la phase départementale jouée		